

Synthèse questionnaire : Réaménagement parc Lacaussade septembre 2020

Lien pour accéder au questionnaire :

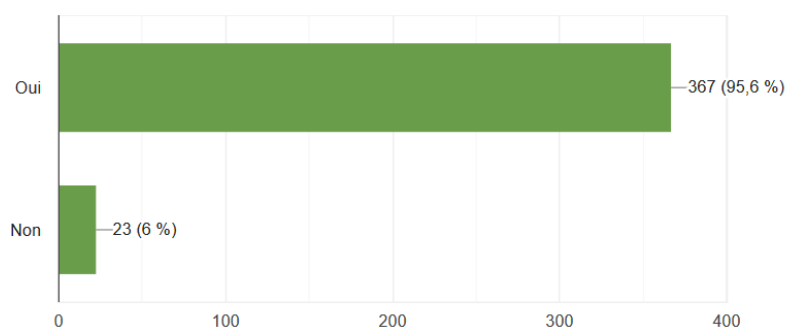
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdPWZQGtBfdyYK9ul7nJ6a4DLhpsTIQgspibWjY6oaOSbKTpA/viewform?usp=sf_link

Ce questionnaire constitue la suite de la concertation sur le parc. Il est à destination du grand public.

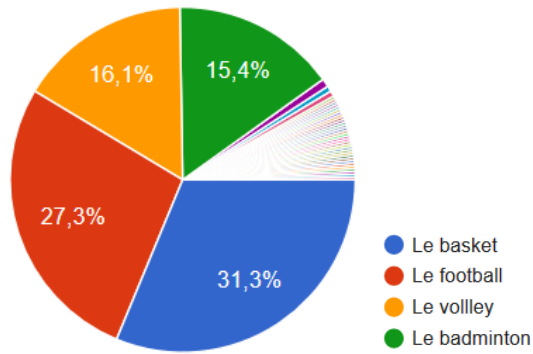
Cette campagne de concertation a eu lieu du 7 au 17 septembre 2020. Elle a été réalisée via la plateforme Google Forms et communiqué sur le site internet et le Facebook de la ville. Il y a eu 384 réponses.



● CITY-STADE



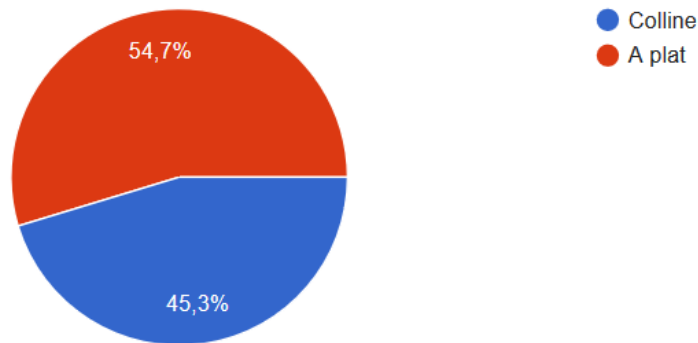
Avis sur l'implantation d'un City Stade (n°1) - 384 réponses



Activité sportives souhaité sur le City Stade (n°1) – 384 réponses

- Les avis sont favorables à l’installation d’un city stade en remplacement du plateau noir actuel.
- La majeure partie des avis souhaite qu’il y ait du basket (120 réponses), du football (105 réponses), du volley (62 réponses) ainsi que du badminton (59 réponses). D’autres sports comme le tennis, le handball, la musculation ont été suggérée.

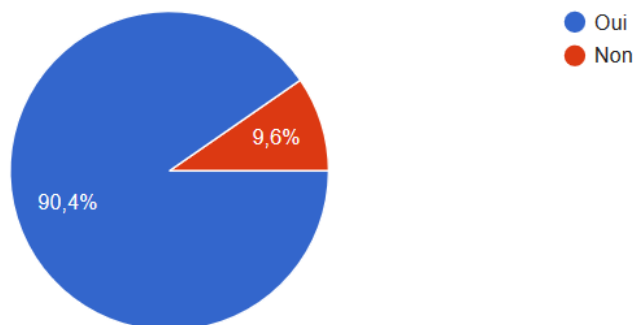
● COLLINE – ESPACE DE JEUX



Avis sur la forme de l’espace de jeux (n°4) - 384 réponses

- Les avis penchent pour un réaménagement de l’espace de jeux à plat.

● DEPOSE-MINUTE



Avis sur la création du point dépose minute (n°11)

● ZONE 2 – La plaine

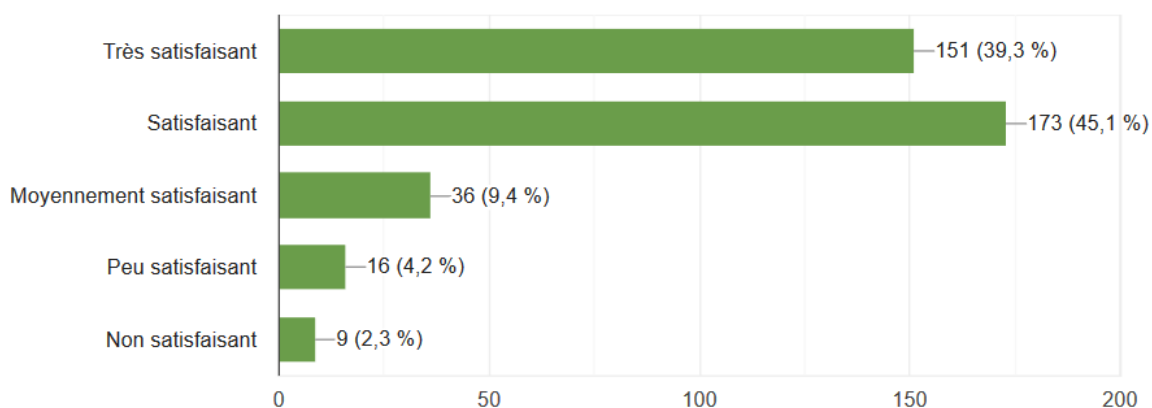


Dépose enfant Matin - 384 réponses

o Sur 384 réponses, 207 opte pour un espace amphithéâtre naturel pour accueillir des spectacles ou manifestations et 166 pour une zone engazonnée et ombragée à destination des loisirs.

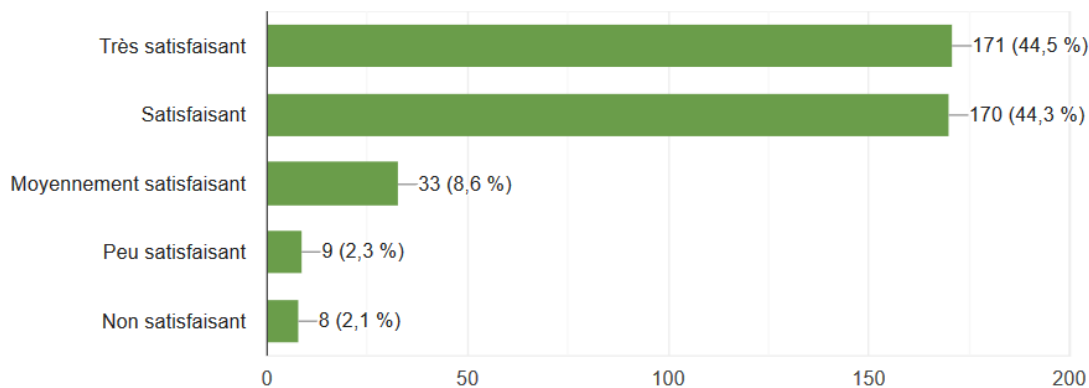
o 11 autres réponses ont été proposé des activités autour du pique-nique avec des tables et des bancs et des espaces de jeux ombragés pour les enfants.

● JARDIN DE LA MEMOIRE



Avis sur le réaménagement du jardin de la mémoire (n°3) - 384 réponses

● ZONE DE STATIONNEMENT



Avis sur la nouvelle organisation du stationnement (n°15) - 384 réponses

- AUTRES REMARQUES (commentaire Facebook)

- Rajouter des poubelles, un point d'eau et des éclairages ;
- Le parc sécurisé doit être par rapport aux voies de circulation.